

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 13

SEANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2011

L'an deux mille onze, le jeudi vingt-sept avril à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAUREL, Maire.

Présents : Michel MAUREL, Christian BERNAT, Geneviève SOCCOL, Claude ALBA, Monique MARTY, Thierry CAUSSE, Didier MAHOUX, Christophe MAURIES, Jean-Marc ALLAIN, Laurence ROUSSET, José NUNES, Céline ROCACHER, Jacqueline ESCANDE.

Absents et excusés : Pascale ROMERO
Gabriel VIGUIER qui a donné procuration à Didier MAHOUX.

Madame Monique MARTY est nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 18/04/2011

Date d'affichage : 18/04/2011

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte puis lecture est donnée du compte-rendu précédent.

En ce qui concerne l'entretien de l'éclairage public, les entreprises sollicitées n'ont pas encore envoyé leurs propositions.

Pour ce qui est de la distribution du courrier, la Poste a modifié les horaires et le courrier est à nouveau distribué le matin.

Les travaux prévus au carrefour de l'école sont finalement ajournés.

1) APPROBATION du compte de gestion 2010 et du compte administratif 2010 du budget annexe du lotissement

Monsieur le Maire précise que le budget annexe du lotissement a été clôturé le jeudi 9 décembre 2010 par délibération. La somme de 166 229,96 € a été versée au budget communal sur le compte 7551 au cours de l'année 2010. Il convient de voter le Compte administratif 2010 dont le résultat de clôture est par conséquent à zéro.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
207 229,96 €	166 229,96 €
<u>DEFICIT DE FONCTIONNEMENT :</u> 41 000 €	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
166 229,96 €	41 000 €
<u>DEFICIT D'INVESTISSEMENT :</u> 125 229,96 €	
TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	TOTAL DES RECETTES GLOBALES
373 459,92 €	207 229,96 €

DEFICIT GLOBAL : <u>166 229 ,96 €</u> Résultat de l'exercice 2010	
--	--

	RESULTAT A LA CLOTURE EXERCICE 2009	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2010	RESULTAT EXERCICE 2010	RESULTAT DE CLOTURE 2010
INVESTISSEMENT	125 229,96		- 125 229,96	0,00
FONCTIONNEMENT	41 000,00	0,00	- 41 000,00	0,00
TOTAL DES 2 SECTIONS	166 229,96	0,00	- 166 229,96	0,00

Conformément au règlement, Monsieur le Maire se retire pendant que les conseillers examinent les résultats.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte administratif 2010.

Monsieur le Maire reprend alors la présidence de l'assemblée.

2) APPROBATION du compte de gestion 2010 et du compte administratif 2010 du budget principal communal - Affectation du résultat 2010.

Le compte administratif 2010 établi par la commune est en parfaite concordance avec le compte de gestion 2010 établi par Madame la Trésorière de Saint-Paul-Cap-De-Joux.

Les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'exercice 2010 sont énoncées ligne par ligne afin que tous les conseillers puissent comparer les réalisations aux prévisions votées en 2010.

Le Compte Administratif peut se résumer ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
275 882,28 €	475 688,49 €
	<u>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT :</u> <u>199 806,21 €</u>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
244 773,50 €	154 398,31 €
<u>DEFICIT D'INVESTISSEMENT :</u> <u>90 375,19 €</u>	
TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	TOTAL DES RECETTES GLOBALES
520 655,78 €	630 086,80 €
	<u>EXCEDENT GLOBAL :</u> <u>109 431,02 €</u> Résultat de l'exercice 2010

	RESULTAT A LA CLOTURE EXERCICE 2009	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2010	RESULTAT EXERCICE 2010	RESULTAT DE CLOTURE 2010
INVESTISSEMENT	- 48 989,19		- 90 375,19	- 139 364,38
FONCTIONNEMENT	99 168,87	99 168,87	199 806,21	199 806,21
TOTAL DES 2 SECTIONS	50 179,68	99 168,87	109 431,02	60 441,83

Conformément au règlement, Monsieur le Maire se retire pendant que les conseillers examinent les résultats.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte administratif 2010.

Monsieur le Maire reprend alors la présidence de l'assemblée.

- Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2010

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **199 806,21 €**, le Conseil municipal DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A- Résultat de l'exercice (excédent)	199 806,21
B – Résultat antérieur reporté (excédent)	
C- Résultat à affecter (= A + B)	199 806,21
D – Solde d'exécution d'investissement	
D001 (besoin de financement)	139 364,38 €
R 001 (excédent de financement)	
E – Solde des restes à réaliser d'investissement –	
Besoin de financement	145 405,59 €
Excédent de financement	17 956,00 €
F- Besoin de financement	266 813,97 €
AFFECTATION = C	199 806,21 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	199 806,21 €
2) Report en Fonctionnement R 002	0.00 €
Déficit reporté D002	0.00 €

3) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LO CALES POUR 2011

Un débat s'instaure sur l'augmentation des taux des taxes directes locales pour 2011, à l'appui des divers tableaux de simulation demandés à Madame la Trésorière de St Paul.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de voter soit pour une augmentation de 3 %, soit de 4 %, soit de 7 %.

Après délibération, l'augmentation de 3 % recueille 12 voix, l'augmentation de 4 % recueille 2 voix et l'augmentation de 7 % est rejetée à l'unanimité.

Par conséquent, le Conseil municipal, à 12 voix pour, décide d'augmenter le taux des quatre taxes directes locales de 3 %.

Les taux varient ainsi qu'il suit :

- De 14.55 % à 14.99 % pour la taxe d'habitation
- De 11.02 % à 11.35 % pour la taxe foncière bâti
- De 44.77 % à 46.11 % pour la taxe foncière non bâti
- De 23.29 % à 23.99 % pour la cotisation foncière des entreprises

4) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011.

Suite à la réunion de travail qui a eu lieu la semaine précédente, Monsieur Thierry CAUSSE présente les chiffres définitifs qui ont été retenus pour l'élaboration du budget primitif.

- Section de Fonctionnement – DEPENSES

011	Charges à caractère général	100 771 €
012	Charges de personnel	121 600 €
014	Atténuations de produits	9 428 €
65	Autres charges de gestion courante	52 192 €
66	Charges financières	17 045 €
022	Dépenses imprévues	8 523 €
023	Virement à la section d'investissement	30 881 €
	TOTAL	340 440 €

B) – Section de Fonctionnement - RECETTES

013	Atténuations de charges	5 600 €
70	Produits des services et ventes	15 332 €
73	Impôts et taxes	164 785 €
74	Dotations et participations	122 723 €
75	Autres produits de gestion courante	29 000 €
77	Produits exceptionnels	3 000 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0 €
	TOTAL	340 440 €

C) – Section d'Investissement – DEPENSES

001	Investissement reporté	139 364 €
2315-86	Aménagement village	5 000 €
2315-128	Voirie communale	5 000 €
2158-129	Outils divers	1 000 €
2315-146	Construction des vestiaires	155 000 €
2315-152	Extension EP 2010	32 500 €
2315-154	Aménagement Issartade	1 000 €
2111-160	Achat terrain Régul VC6	1 500 €
2031	Etude assainissement	4 000 €
1641	Opérations financières	35 314 €
165	Dépôts et cautions	1 000 €
020	Dépenses imprévues	4 588 €
	TOTAL	385 266 €

D) – Section d'Investissement – RECETTES

1021	Dotation	17 500 €
10222	F. C. T. V. A. sur 2010	32 822 €
10223	TLE	13 300 €
1341-144	Solde DGE Bâtiment technique communal	9 636 €
1341-155	Solde DGE Rénovation Salle Fabre	8 320 €
1382-146	Subvention FRI Région construction vestiaires	7 000 €
1641	Emprunt	65 000 €
165	Dépôts et cautions	1 000 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	199 807 €
021	Virement de la section de fonctionnement	30 881 €
	TOTAL	385 266 €

– **B - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2011**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- DECIDE à 14 voix pour de verser les subventions suivantes qui seront inscrites sur le compte 6574 du Budget 2011 de la commune soit un total de 10 617 €

ORGANISMES PUBLICS-PRIVES (COMPTE 6574)	10 617 €
A.L.M.A	40 €
Aides familiales en milieu rural	200 €
Chenil de Castres	420 €
U.S.E.P. (Association R.P.I.)	1 500 €
Marché du Terroir	507 €
Comité des Fêtes de Frèjeville	2 000 €
Société de Chasse de Frèjeville	2 000 €
Association Sportive et Culturelle de Frèjeville	2 000 €
Club de l'Amitié	1 000 €
Amicale des Anciens Combattants	100 €
FNACA du Canton de Vielmur	100 €
Ecole de Musique de Vielmur	100 €
Association Mémoire et Patrimoine	500 €
Ecole de danse CHOREA	150 €

QUESTIONS DIVERSES

- **Emprunt** : M. Thierry CAUSSE a demandé des devis concernant l'emprunt de 65 000 €uros aux trois banques suivantes : le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et la Banque Populaire Occitane. Pour l'instant, toutes les réponses ne sont pas encore parvenues. Il conviendra de les rencontrer dès que possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.